**Résumé du PFE**: **Etude rétrospective (de 2015 à 2017) des motifs de saisie (carcasses et organes) chez les espèces bovine ovine et caprine dans trois établissements d’abattage**

**Résumé :**

Le présent travail s’est déroulé au niveau de trois établissements d’abattage : deux situés à Ain M’lila et un autre localisé à El-Harrach. Notre étude concerne les motifs de saisie des viandes rouges et des organes (foie et poumons) rencontrés chez l’espèce bovine, ovine et caprine au cours des années : 2015, 2016 et 2017. Les résultats obtenus au cours de notre partie pratique (2015-2017) indiquent que les motifs de saisie des viandes rouges chez les trois espèces bovine, ovine et caprine sont essentiellement représentés par la présence de viandes traumatiques (33,5%) et de cas de tuberculose (32,9%). Quant aux organes, les motifs appartenant à la catégorie « Autres », sont les plus fréquents. Cette catégorie est à l’origine de 48,8% du taux de saisi des poumons et de 41,8% du taux de saisi du foie. Au fil des années, nous constatons chez l’espèce bovine une diminution du taux de saisie des viandes rouges ayant pour motif la tuberculose dans les trois établissements d’abattage. Chez l’espèce ovine, nous remarquons qu’il y a une augmentation des saisies ayant pour motif l’ictère dans l’abattoir d’Ain M’lila et des pneumopathies dans l’abattoir d’El-Harrach. Cependant, aucune saisie des viandes rouges n’a été notée pour les viandes caprines. Concernant les organes, dans les trois établissements d’abattage étudiés, les poumons et les foies de bovins, d’ovins et de caprins sont surtout saisis à cause de l’hydatidose et des motifs appartenant à la catégorie « Autres ». Malgré l’implication des autorités concernées quant au dépistage et au contrôle du cheptel, d’autres mesures doivent être instaurées dans les élevages et les abattoirs.   
  
  
**Abstract:**   
The present work was carried out at three slaughtering establishments: two located in Ain M'lila and a third one in El-Harrach. Our study deals with the reasons of seizure of meat and organs (liver and lungs) encountered among the bovine, ovine and caprine species, during the years: 2015, 2016 and 2017. The obtained results during our practical section (2015-2017) indicate that the reasons of seizure of meat in the three species (bovine, ovine and caprine), show mainly the presence of traumatic meat (33.5%) and tuberculosis cases (32.9%). As for the organs, the reasons of seizure belong most frequently to the category "Other". This category represents the reason of seizure of lungs, with a rate of 48.8%, and the seizure of liver with a rate of 41.8%. Over the years, we have recorded among the bovine species, a decrease in the seizure rate of meat due to tuberculosis in the three slaughtering establishments. Among the ovine species, we note that there is an increase in seizures due to icterus at the establishment of Ain M'lila, whereas, in the establishment of El-Harrach, it has been recorded an increase in seizures due to pneumopathies. However, no seizure of meat was noted for caprine meat. Concerning the organs, in the three studied slaughtering establishments, the lungs and livers of the bovine, ovine and caprine species are mainly seized because of hydatidosis and motifs belonging to the category "Others". Despite the involvement of the relevant authorities in the screening and control of the herd, other measures must be introduced in farms and slaughtering establishments.